



**ÉCOLE SANTÉ-SOCIAL
PIERRE-COULLERY**

FILIÈRE

ASSISTANT-E SOCIO-
ÉDUCATIF-VE

CFC – Art.32

Voie modulaire

Profil professionnel

L'assistant-e socio-éducatif-v-e accompagne des enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap physique ou mental, qui requièrent une aide particulière dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes. Ils les aident à satisfaire leurs besoins ordinaires (alimentation, soins de base, déplacements), les stimulent à développer leurs relations sociales et à améliorer ou maintenir leur autonomie.

Prérequis à la formation

Pour obtenir un CFC par l'art. 32, vous devez justifier, au moment des examens finaux, d'un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle tous domaines confondus, dont au moins 4 ans dans le domaine social à un taux d'occupation de 50% ou plus, avec certificat à l'appui.

Enseignement de culture générale

Outre les cours relatifs aux connaissances professionnelles, vous devez également valider la culture générale (4 modules et un travail personnel d'approfondissement)

Les personnes qui sont déjà au bénéfice d'une formation de niveau secondaire 2 (autre CFC, école de culture générale, maturité gymnasiale, etc.) sont dispensées de l'enseignement de la culture générale.

Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 12 modules théoriques (256 périodes de cours) :

- sécurité
- accompagnement
- activités d'animation
- bien-être
- aide à l'alimentation
- tâches domestiques
- autonomie
- développement de l'être humain
- relations
- communication
- planification
- identité professionnelle

De plus, 2 demi-journées d'entraînement à la pratique professionnelle sont organisées et vous bénéficiez d'un suivi sur votre lieu d'exercice professionnel.

Méthodes pédagogiques

L'enseignement s'appuie sur les connaissances et expériences pratiques antérieures des participant-e-s.

Point d'attention

Pour l'examen pratique final, vous devez être en emploi ou en stage dans une institution du domaine social.

Durée et organisation

La durée de formation est de 11 mois (en principe de mai à fin avril de l'année suivante), à raison de 1 jour par semaine, selon le calendrier scolaire.

Les cours de culture générale peuvent être suivis en soirée ou le samedi, selon la formule disponible.

Financement

Le financement est différent pour chaque canton.

Pour le canton de Neuchâtel, l'école Pierre-Coullery répondra à vos demandes.

Pour les personnes employées dans les institutions du canton de Neuchâtel, une aide à la formation est possible par le biais du [FFPP](#) (Fond pour la formation et le perfectionnement professionnels).

Pour aller plus loin

Portail d'entrée :

[Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle](#)

Rue du Parc 53
2300 La Chaux-de-Fonds

Place des Halles 8
2000 Neuchâtel
032 889 69 61

Renseignements relatifs aux cours dispensés et aux modalités de formation :

[Ecole Pierre-Coullery](#)

Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds
032 886 33 00

Validation du parcours professionnel et Inscription aux procédures de qualification :

[Service des formations postobligatoires et de l'orientation](#)

Espacité 1
2301 La Chaux-de-Fonds
032 889 69 40



epc

cifom

École Santé-social Pierre-Coullery
Prévoyance 82
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 886 33 00
cifom-epc@rpn.ch